



LA MAIRE

Marseille, le 5 juin 2025

Madame Martine Vassal
Présidente
Métropole Aix Marseille Provence
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02

Référence : EAS/CLT/GR
Numéro ELISE : D25-015605

Objet : Demande urgente d'aménagements sécuritaires de voirie à l'Escalette

Madame la Présidente,

Je souhaite attirer une nouvelle fois votre attention sur les difficultés préoccupantes rencontrées par les habitants de l'Escalette qui subissent nuisances et insécurité, liées aux excès de vitesse le jour et surtout de nuit.

Par courrier, à plusieurs reprises depuis 2020, mais aussi dans le cadre de la programmation annuelle de voirie entre les services communaux et métropolitains et au sein du Comité de pilotage littoral sud apaisé placé sous l'égide du Préfet, de nombreuses demandes d'aménagements ont été adressées à la Métropole pour prévenir les vitesses excessives, conduites dangereuses et rodéos urbains.

A ce jour, aucun aménagement de voirie n'a été mis en place à l'Escalette.

Or, si la présence de police a déjà été renforcée et des radars déployés, des aménagements sont indispensables pour améliorer de façon pérenne la sécurité et tranquillité des riverains.

Je sollicite donc une intervention urgente de la Métropole pour la mise en place de dispositifs de réduction de la vitesse adaptés, tels que des chicanes, des ralentisseurs ou tout autre aménagement de voirie susceptible de faire respecter les limitations de vitesse.

En vous remerciant de la considération portée à cette demande prioritaire, je reste à votre disposition pour échanger à ce sujet et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Olivia FORTIN

Copie : Préfète de Police des Bouches-du-Rhône

